

Procès-Verbal du conseil d'école 1 année scolaire 2022 - 2023

Date : jeudi 20 octobre 2022

Lieu : salle polyvalente de l'école élémentaire

Présents :

Mesdames FERRI, HALLER, NORMAND, GLORIEUX, SAPOLIN, enseignantes,
Monsieur DUQUET, enseignant

Mesdames KRUMMENACHER, VAILLIER, DURET, HASIAOUI, O'NEILL
représentantes des parents d'élèves

Monsieur LAFARGE conseiller municipal de la ville de Besançon

Monsieur JODON, Directeur accueil de loisirs multi-site

Excusés :

Madame BOUHALI-MARQUES Inspectrice de circonscription de l'Éducation
Nationale

Madame FRACHON , enseignante

Mesdames MICHAUD et OUDOT, représentant le Rased

Mesdames BOUTONNET et RABATEL, représentantes des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme Glorieux, enseignante

La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

➤ Fonctionnement de l'école élémentaire Viotte

● Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 28 juin 2022

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du 28 juin 2022, est-ce qu'un membre du conseil d'école souhaite modifier (ajout, modification ou suppression) ce procès-verbal ?

La réponse est non. Le procès-verbal du conseil d'école du 28 juin 2022 est donc approuvé.

● Présentation des membres du conseil d'école et leur fonction dans le conseil

Le conseil d'école est le lieu d'information et de communication où les parents sont associés à la vie de l'école ; il donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école, sur les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire : projet d'école, projet d'action éducative, péri et post scolaires, classe découverte, conditions matérielles, financières, restauration scolaire, hygiène,

sécurité, accueil des élèves, vote le règlement intérieur, organise l'utilisation des locaux scolaires, organise la semaine scolaire, discute les heures d'entrée et sortie des classes.

Ce conseil est réuni en présence de :

- La directrice qui préside le conseil d'école
- L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, membre de droit
- Le maire ou un de ses représentants
- Tous les enseignants de l'école
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui de toutes les classes de l'école. Ils assurent un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. Ils ne parlent pas en leur nom propre mais en lieu et place des familles.

Toute personne dont l'expertise peut être jugée utile en fonction de l'ordre du jour. Par exemple : Le responsable du périscolaire qui expose les services mis en place dans le cadre du périscolaire.

● **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.**

Au total, 8 candidatures ont été déposées : 6 titulaires et 2 suppléantes. Sur 204 personnes inscrites sur la liste électorale, nous avons recensé 64 votants dont 33 bulletins nuls ou blancs, ce qui fait un taux de participation de 31,37 % .

L'équipe pédagogique remercie les parents pour l'aide apportée lors de la mise sous enveloppe et lors du dépouillement. Pour rappel le vote s'est effectué uniquement par correspondance comme décidé lors du dernier conseil d'école : nous nous sommes interrogées lors du dépouillement sur le nombre de bulletins raturés ou modifiés (faudrait-il rappeler que le vote se fait pour une liste et non pour une personne ?).

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

Mesdames BOUTONNET, DURET, KASABAKI, KRUMMENACHER, RABATEL, VAILLIER, HASIAOUI et O'NEILL.

Les parents d'élèves sont le relais des parents auprès de l'équipe pédagogique. Toutes les questions que vous souhaiteriez poser à l'occasion des conseils d'école sont inscrites à l'ordre du jour dès l'instant où vous soumettez votre requête à vos représentants qui les transmettent par le biais du mail de l'école dans un délai de 3 jours au moins avant la tenue de séance.

● **Organisation pédagogique : effectifs, répartition, projet d'école**

129 élèves sont inscrits à ce jour à l'école élémentaire Viotte pour l'année 2022-2023.

22 élèves dans la classe de CP de madame NORMAND

19 élèves dans la classe de CP-CE1 de madame FRACHON : 14 CP et 5 CE1

20 élèves dans la classe de CE1 de monsieur DUQUET

18 élèves dans la classe de CE2 de madame HALLER

25 élèves dans la classe de CM1-CM2 de madame FERRI : 11 CM1 et 14 CM2

25 élèves dans la classe de CM1-CM2 de madame FOURGEUX, actuellement Mme GLORIEUX : 11 CM1 et 14 CM2

L'équipe pédagogique est complétée par :

Madame SAPOLIN qui effectue le complément de la direction le vendredi de chaque semaine et un lundi toutes les trois semaines (la décharge de direction est en effet passée de 1/4 à 1/3 à cette rentrée) : actuellement en CP puis au retour de Mme Fourgeux dans la classe de CM1-CM2

Madame CHANNELIERE qui enseignait dans les classe de CE2 le mardi et CP-CE1 le jeudi est en congé maternité, remplacée par Mme FRICHET-VESCOVO.

Monsieur LEHEC qui enseigne l'allemand.

Madame OUDOT enseignante spécialisée.

Madame MICHAUD psychologue de l'Éducation Nationale.

Madame HAUGER, AESH (2 élèves bénéficient d'une aide humaine au sein de notre école).

Madame BOULOT Lilou et Monsieur GALLI Evan, recrutés dans la cadre d'un service civique. Leurs missions sont d'aider les enseignants dans leurs diverses tâches.

● **Prévisions des effectifs pour 2022/2023:**

Arrivée : 26 élèves sont actuellement scolarisés en **GS** à l'école maternelle Viotte

Départ : 28 élèves de CM2

soit **127** élèves en tenant compte des effectifs à ce jour.

● **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur actuellement en vigueur est le même que celui de l'année dernière. En voici un exemplaire.

Est-ce que les membres du conseil d'école souhaitent modifier ce règlement intérieur ? Non.

Le règlement de l'année dernière est donc adopté sans changement.

➤ **Restauration scolaire et hygiène**

75 élèves en moyenne fréquentent la restauration scolaire. 5 animateurs sont présents pour encadrer les enfants.

2 services sont mis en place :

- premier service CP CE1
- deuxième service : CE2 CM1 CM2

Un temps d'activité de 45 minutes précède ou suit le repas. Temps d'activités libres, rien n'est imposé. Les activités varient : sportives, manuelles...

➤ **Vie scolaire**

● **Présentation des projets pédagogiques de l'école :**

École et cinéma : les 3 « petites » classes sont inscrites.

1, 2, 3 Léon	La vallée des loups	Wallace et Gromit
CP CP-CE1 CE1	CP CP-CE1 CE1	CP CP-CE1 CE1
Cinéma Piazza Victor Hugo	Cinéma Piazza Victor Hugo	Cinéma Piazza Victor Hugo

PEAC : les 6 classes sont inscrites à un parcours culturel et/ou écocitoyen, mis en place par la ville de Besançon (prise en charge financière par la commune des interventions et des transports) .

La classe de CP :

Parcours culturel et artistique : « Petits moments d'orchestre », ce parcours est en partenariat avec l'orchestre Victor Hugo de Franche Comté. Il s'agit de découvrir ou redécouvrir ce qu'est un orchestre symphonique avec diverses interventions : rencontres de membres de l'orchestre, écoute active, visite et un temps de pratique.

La classe de CP-CE1 :

Parcours culturel et artistique : « A la découverte du cinéma »

En partenariat avec le centre image de Montbéliard. 5 courts métrages et visite du cinéma et d'une cabine de projection. Fabrication d'outils ancêtres du cinémascope, ateliers montage et découpage de films.

La classe de CE1 :

Parcours culturel et artistique : « Écoutons l'image, dessinons le son: l'île des sons mystérieux », le partenaire est le CAEM. Ce parcours propose la création de la bande originale du court métrage d'animation *L'Île des Sons Mystérieux*. Création sonore et spectacle présenté aux parents.

La classe de CE2 :

Parcours culturel et artistique : Parcours musical avec la Rodia. « Les caractéristiques du rock, du blues et du reggae. »

Remodelage d'un morceau avec les caractéristiques de chaque style musical. Avec musiciens, créations musicales et adaptation de morceaux. Enregistrement au Bastion. Visite de la Rodia.

La classe de CM1 CM2 de Mme Ferri :

Parcours culturel et artistique : « Fresque murale générative » est un parcours en partenariat avec l'association « Juste Ici », productions visuelles et plastiques. Réalisation d'une fresque sur un mur de l'école, visite des

œuvres de Bien Urbain, petites réalisations tampons ou sérigraphies avant œuvre principale.

Parcours écocitoyen : Coup de soleil sur nos arbres. Plantation d'arbres en forêt de Chailluz. Plantation dans un parc du quartier.

La classe de CM1 CM2 de Mme Glorieux :

Parcours culturel et artistique : « Fresque murale générative » est un parcours en partenariat avec l'association « Juste Ici », productions visuelles et plastiques. Réalisation d'une fresque sur un mur de l'école, visite des œuvres de Bien Urbain, petites réalisations tampons ou sérigraphies avant œuvre principale.

Parcours écocitoyen : « Pas de pitié pour les déchets » en lien avec le Sybert et la service propreté de la ville de Besançon.

Plusieurs étapes : intervention pollution-incivilités / ramassage des déchets au parc de la Viotte / Visite de Logis13 éco / Pique-nique zéro déchets / Visite de la Bergerie d'Emmaüs.

Piscine : les classes de CP, de CP-CE1 et de CM1-CM2 sont concernées par le cycle piscine durant l'année scolaire. Ce sont des cycles de 7 à 8 séances. L'équipe pédagogique précise que le coût de ce cycle piscine (transport et apprentissage) est entièrement pris en charge par la commune de Besançon. Les deux classes de CM1-CM2 ont commencé leur cycle en septembre et il se termine le 17 novembre. Pour les classes de CP et CP-CE1 cela devrait être en fin d'année et probablement en stage massé : 8 séances sur 2 semaines, tous les jours.

Parcours sportifs :

Cycle lutte en première partie d'année pour les classes de CP, de CP-CE1 et de CE2 et cycle Rugby pour les classes de CE1 et les deux classes de CM1-CM2.
(Prise en charge du coût par la commune).

EPS : des étudiants en UFR Staps (2ème année de licence) interviendront le lundi matin auprès des élèves de janvier à mai pour des séances de sport.

Musique :

Intervention d'une dumiste en octobre pour toutes les classes

Approche de la musicalité, du chant, des percussions

Découverte du paso (pas de danse pour suivre un rythme)

Découverte d'instruments de percussion recyclés

Autres projets :

Classe de CP :

- 2 sorties en forêt avec « la petite école dans la forêt » : 2 sorties sur le thème de la haie (le 10 novembre et le 24 mars)

- Visite de la médiathèque Pierre Bayle avec atelier lecture d'histoires le jeudi 1^{er} décembre
- Intervention sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire (elle a eu lieu ce jour) + spectacle «Lorsque les poules avaient des dents », compagnie « le colibri »
- Participation au projet « livre-élu »
- Chorale avec les classes de CP-CE1 et de CE1

Classe de CP-CE1 :

- 2 sorties en forêt avec « la petite école dans la forêt » : 2 sorties sur le thème de la haie (le 21 novembre et le 21 mars) avec atelier confitures
- Visite de la médiathèque Pierre Bayle le 27 janvier
- Intervention sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire (elle a eu lieu ce jour)+ spectacle «Lorsque les poules avaient des dents », compagnie « le colibri"
- Chorale avec les classes de CP et de CE1

Classe de CE1 :

- 2 interventions avec « la petite école dans la forêt » : 2 animations sur le thème des insectes (le 23 février à l'école et le 15 juin à Chailluz)
- Chorale avec les classes de CP-CE1 et de CP
- Spectacle «Lorsque les poules avaient des dents », Compagnie « le colibri »
- Train de la coupe du monde de Rugby avec animations en octobre

Classe de CE2 :

- 2 interventions avec « la petite école dans la forêt » : 2 animations sur le thème des insectes (le 24 février à l'école et le 16 juin à Chailluz)
- Spectacle aux Deux Scènes sur les insectes en décembre
- Visite des musées de Besançon au cours de l'année (Musée du Temps, Musée des Beaux Arts, Maison Victor Hugo, Frac, Citadelle lors de la Citadelle chante)
- Projet « Livre élu »

Classe de CM1 /CM2 (madame Ferri) :

- Spectacle aux Deux scènes en avril
- Participation au projet « livre élu » avec production plastique ou jeu de société etc... Puis exposition ouverte au public
- Travail sur une pièce de théâtre avec un professeur de français du collège Stendhal dans le cadre de la liaison école-collège
- Intervention de la mairie : 5 séances sur l'addiction au tabac
- Chorale cycle trois tous les mardis après-midi
- Journal de la classe toutes les périodes
- École dehors une fois tous les 15 jours : à la Grange Huguenet
- Demande d'une classe verte – projet en étude

Classe de CM1 /CM2 (madame Glorieux) :

- Spectacle aux Deux Scènes sur les insectes en décembre
- Participation à des défis solidaires autour de l'écologie
- Récupération d'objets par les élèves pour faire des créations vendues au marché de Noël de l'école
- Chorale cycle trois tous les mardis après-midi

● **Bilan financier de la coopérative scolaire :**

Le solde au 1er septembre était de : 3 862,18 euros . Les comptes ont été vérifiés par deux personnes (1 parent d'élève et 1 enseignant) début septembre. Nous les remercions. La coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE.

Les revenus de notre coopérative scolaire sont principalement issus de l'adhésion payée par les familles. Cette adhésion n'est pas obligatoire. L'adhésion était, encore cette année, libre avec une proposition de 12 € par élève. Les cotisations versées vont de 7 € à 40 € et s'élèvent à la somme de 1 343 €.

➤ **Activités périscolaires :**

75 enfants sont accueillis le matin et 70 sont accueillis après 16h30. 4 animateurs sont présents après 16h30 (demande d'un 5^e animateur faite par M. Jodon)

Départ échelonné de 16h45 à 17h. Temps de leçons/devoirs de 30 minutes de 17h à 17h30, lundi et jeudi.

Activité calme pour ceux qui ont terminé avant. Les devoirs sont faits en autonomie.

Mardi et vendredi, 1h complète d'activités : stands, jeux, kermesse

2 Étudiants en faculté de sport interviendront au cours de l'année scolaire : l'un de novembre à fin décembre et l'autre de janvier à avril : les mardis, 2 stagiaires de staps viennent proposer des cycles sportifs jusqu'aux vacances d'avril.

Un bénévole de « Lire et faire lire », tous les jeudis soir, vient proposer un temps de lecture. Max 4 enfants, environ 30 minutes.

Intervention des jeux de la comté pour prêt de jeux de société – 3 ou 4 temps forts avant Noël.

Tournoi d'échecs avec St Claude et Paul Bert : animateurs formés pour faire découvrir les règles des échecs.

➤ **Sécurité et équipements**

● **Sécurité :**

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu vendredi 14 octobre 2022 (2min32 pour évacuer les 6 classes dans la cour).

Chaque école dispose d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour parer aux risques majeurs liés à la sûreté des élèves et des personnels. Ce plan est désormais établi et validé conjointement par l'autorité académique, la commune et les personnels compétents en matière de sûreté. La directrice donne son avis et peut faire des suggestions de modifications du plan au regard des spécificités de

son école. Elle peut également consulter les personnels compétents en matière de sécurité. Le rôle de la directrice n'est plus donc d'établir mais d'assurer sa diffusion au sein de la communauté éducative, de le mettre en œuvre et d'organiser les exercices nécessaires au contrôle de son efficacité.

Les divers « petits » travaux demandés par le biais des fiches d'intervention en ligne ont été pour la plupart réalisés pendant l'été et nous en remercions la commune.

Travaux école

Travaux principalement orientés vers la cour de l'école et la rénovation thermique. Démontage et décalage des fenêtres pour faire une isolation extérieure. Ventilation double flux. Ventilation par classe ou globale – à l'étude. Changement des éclairages pour de la Led.

Système de brise-soleil à lattes orientables installé dans toutes les salles de classe. Mise en conformité et accessibilité des locaux avec un ascenseur, des sanitaires et des éclairages.

Changement de type de restauration avec système de self pour les élémentaires. Livraison en liaison froide. La cantine sera donc agrandie pour intégrer un système de réchauffage des plats.

Récupération des locaux de l'APF pour l'école. Une salle sera dédiée aux associations du quartier pour la mettre à leur disposition selon leurs besoins.

Transformation de la cour avec beaucoup d'espaces végétalisés.

Projet d'intégration de « sas tampons » : déchaussage des enfants pour éviter de salir l'école. Discussion autour des emplacements des sas sans gêner les espaces de vie scolaire et accueillir les chaussons des enfants.

Chemin propre pour les maternelles : pas d'espaces verts sur leur trajet pour éviter que les petits ne se déchaussent.

Désimperméabilisation des cours et végétalisation.

A l'étude : espace bateau pirate, jardinage etc.

Juillet 2023 début des travaux. Fin estimée à juillet 2025. Travaux sécurisés.

Les places de parking resteront en place pour l'école, mais pas d'augmentation de leur nombre. Demande d'attaches pour vélos supplémentaires.

➤ Questions diverses :

Questions émanant des représentants des parents d'élèves (ces questions n'ont pas été envoyées préalablement au conseil d'école) :

1/ Proposition d'un panneau réel ou numérique pour proposition d'aides aux devoirs entre parents voisins.

Un affichage au panneau devant le bureau de direction est possible. Voir si on peut proposer un fichier d'adresses e-mail de parents qui ont besoin et qui proposent de l'aide ?

2/ Sécurité des enfants : pourquoi on ne demande pas d'extrait de casier aux parents accompagnants ?

Dans le cadre de la loi, le seul texte paru (BO du 12 octobre 2017) est en lien avec l'encadrement des activités physiques et sportives et n'aborde pas les autres sorties.

3/ Pourquoi les horaires de l'école maternelle sont décalées de 15 minutes ?
Cela fait attendre 15 minutes les enfants à la sortie entre 16h15 et 16h30. Cela prend des places inutiles au périscolaire. Demande à faire remonter à la mairie.

4/ Question des enseignants pour les ordinateurs de classes : très régulièrement les mises à jour sont faites en journée. Les ordinateurs s'éteignent à distance, le soir si du travail est préparé par les enseignants, rien ne peut être sauvegardé. Des mises à jour peuvent durer 1 heure en matinée, empêchant l'enseignant de se servir de l'outil informatique. Les ordinateurs élèves sont trop lents à s'allumer et donc ce n'est pas compatible avec des temps de travaux numériques efficaces en classe.

5/ Demande des enseignants à la mairie d'avoir un sapin en pot à planter dans la cour quand les travaux de celle-ci seront terminés, plutôt qu'un sapin coupé proposé par la ville pour la fin d'année.

Association des parents d'élèves

L'ancienne doit être dissoute et la nouvelle a été recréée. Une vingtaine de parents mobilisés. Prochain projet : goûter du monde pour Noël (avec chorale des élémentaires ?) le vendredi 9 décembre 2022.

Vin chaud, marché de Noël, vente de sapins.

Date du prochain conseil d'école : n'a pas été fixée

La séance est levée à 20h.

Directrice de l'école : Mme Normand

Secrétaire de séance : Mme Glorieux